



DECLARATION DE TRANS AIDE DU 6 MAI 2007

Monsieur Sarkozy, élu président de la république...

« Tenez au moins votre unique engagement à l'égard des Trans! »

Depuis des dizaines d'années, en France, les personnes transgenres sont victimes de discriminations scandaleuses. Elles subissent, de la part de l'État français, des atteintes permanentes à leurs droits les plus élémentaires (droit à la vie privée, droit à la santé, droit au travail, et même droit de vote).

L'ÉLECTION DE MONSIEUR SARKOZY : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ ?

Madame Royal voulait nous imposer un suivi « psycho-médico-chirurgical ».[1] Ce soir, son projet est enterré.

Monsieur Sarkozy a déclaré [2] à propos de la question Trans : que ce « soit considéré par principe comme une maladie psychiatrique me choque ».

Le candidat de l'UMP n'avait pris qu'un seul et unique engagement à l'égard des personnes Trans : en finir avec la psycho-pathologisation. Le Président le tiendra-t-il ?

Celui qui affirmait faire ce qu'il dit, va-t-il, à peine élu, se déjuger ?

Au soir de son élection, nous sommes inquiètes. Nous n'oublions pas que Monsieur Sarkozy était encore Ministre de l'Intérieur lorsque des centaines de citoyennes transgenres, dont Alexandra Augst-Merelle, co-fondatrice de Trans Aide, se sont vu refuser le droit de s'inscrire sur les listes électorales pour cause de papiers non conformes au sexe légal mentionné sur leurs papiers d'identité...

Nous attendons du nouveau président six mesures d'urgence !

. **Retrait de la trans-identité de la liste des maladies du Ministère de la Santé et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie**, en particulier sortie de l'ALD 30 (affections psychiatriques de longue durée et autres prétendus « troubles de l'identité de genre » ;

. **Interdiction de tout « protocole psycho-médico-chirurgical » discriminatoire, attentatoire aux libertés et pathologisant, au profit d'un suivi de santé libre**, pour celles et ceux qui le désirent, sur le modèle des traitements hormonaux de substitution pour les femmes ménopausées. Interdiction des « expertises » psychiatriques et génitales.

. **Moratoire pour les personnes Intersexuées : arrêt des mutilations génitales sur les enfants intersexués** pour lesquels un pronostic vital n'est pas engagé.

. **Droit d'Asile automatique pour les personnes transgenres dont la santé et la vie seraient menacées** en cas de renvoi dans leur pays d'origine.

. **Respect de notre vie privée par les administrations et les organismes dépendants de l'Etat**, incluant la modification du prénom, gratuitement et sur simple demande.

. **Obtention de nouveaux papiers d'identité, gratuitement et sur simple demande**, afin de respecter notre vie privée et de faciliter l'accès à l'emploi.

[1] Lettre de Ségolène Royal en réponse au groupe Homosexualité et Socialisme (Questions aux candidats à l'investiture socialiste pour les élections présidentielles de 2007).

[2] Réponse de Nicolas Sarkozy au questionnaire « Présidentielles 2007 » de l'Inter-LGBT (avril 2007).